

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 AVRIL 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE DOUZE AVRIL, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 6 avril 2022

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHER, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Laurent JOSSET (*suppléant de Catherine DREZET, absente*), René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, Joël LUCIENNE, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Christine THEZE (*suppléante de Marie-Madeleine BOURDEL, absente*), Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Daniel COMMAULT donne pouvoir à Christophe ROBIN,
- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- David L'HOMME donne pouvoir à Suzanne BOURDE,
- Caroline MERIAN donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Céline FORTIN, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Nathalie BOUZID

Délibération n°2022-024

Membres en exercice : 69 Présents : 56

Absents : 13

Pouvoirs : 7

**TOURISME
DESTINATION TOURISTIQUE « BAIE DE SAINT-BRIEUC-PAIMPOL-LES CAPS »
PLAN D' ACTIONS ET BUDGET PREVISIONNEL 2022-2023**

Les destinations touristiques sont nées de la volonté de la Région Bretagne de rechercher une meilleure efficacité des politiques touristiques en agissant à l'échelle d'espaces dessinés par les visiteurs eux-

mêmes, à savoir :

- Être plus performant en termes d'offres, d'organisation et de promotion touristique,
- Proposer une articulation renouvelée entre le tourisme littoral et le tourisme intérieur,
- Faciliter une meilleure répartition des rôles pour l'action touristique locale.

Au sein d'une destination Bretagne bien identifiée mais extrêmement concurrencée, ces nouvelles destinations constituent ainsi dix univers bien distincts et particulièrement attractifs. Ces destinations sont devenues les mailles de référence en matière de coordination, de contractualisation et d'aide financière auprès de la région.

La destination « Baie de Saint-Brieuc – Paimpol – Les Caps », une des premières à se constituer dès juin 2014, s'inscrit pleinement dans ce processus. Son périmètre inclut le nord de Guingamp-Paimpol Agglomération (ex-communautés de communes de Paimpol-Goëlo, du Pays de Bégard, de Pontrieux Communauté et de Guingamp Communauté), Leff Armor Communauté, Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre & Mer.

Autrefois gérée administrativement par le Pôle d'Équilibre Territorial du Pays de Saint-Brieuc jusqu'à sa dissolution en décembre 2021, la destination « Baie de Saint-Brieuc – Paimpol – Les Caps », est désormais coordonnée par l'intermédiaire d'une Entente entre ces quatre intercommunalités. Le portage est assuré par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Afin d'exécuter la stratégie de la destination « Baie de Saint-Brieuc – Paimpol – Les Caps », un nouveau plan d'action a été établi pour 2022-2023 et un budget prévisionnel calculé pour 2022.

Le budget prévisionnel et le plan d'action ont fait l'objet d'une validation par la conférence de l'Entente et vont être annexés à la convention de celle-ci. Afin d'être exécutés, une délibération concordante au sein des 4 intercommunalités qui composent l'Entente est nécessaire.

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La délibération n°2021-202 du 14 décembre 2021 approuvant les conditions de reversement du reliquat financier,
- La délibération n°2021-203 du 14 décembre 2021 approuvant la création d'une Entente intercommunautaire,
- L'avenant à la convention de la destination « Baie de Saint-Brieuc – Paimpol – Les Caps » 2018-2020 relatif au versement du reliquat,
- Le plan d'action 2022-2023 et le budget prévisionnel validés par la conférence de l'Entente en date du 16 mars 2022,
- L'avis favorable du Bureau communautaire, réuni le 5 avril 2022,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE le plan d'action 2022-2023 et le budget prévisionnel 2022 qui s'en réfère, tous deux annexés à la convention de l'Entente intercommunautaire (annexes 2 et 3), ci-après,
- REVERSERA le reliquat financier, qui sera perçu à la suite de la dissolution du PETR du Pays de Saint-Brieuc, conformément à l'article 10 de la convention de l'Entente,

(Nb : Le montant précis du reliquat financier sera connu à la clôture des comptes administratifs du PETR en juin 2022)

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEU

26 AVR. 2022



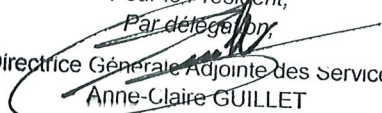
Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

28 AVR. 2022

De l'affichage le

26 AVR. 2022

Pour le Président,
Par déléguée,

Directrice Générale Adjointe des Services,
Anne-Claire GUILLET



— BRETAGNE —

BAIE DE SAINT-BRIEUC
PAÏMPOL-LES CAPS

ANNEXE 2 : Budget prévisionnel 2022

DÉPENSES	2022	RECETTES	Reversement reliquat*	Besoins pour 2022	Provision pour 2023
Charges de personnel = 2 ETP	91 100 €	Participation EPCI = 50% pop + 50% nuitées (en gris : ancienne clé de répartition)	260 000 €	150 800 €	109 200 €
Responsable 1 ETP (charges incluses)	45 100 €	dont SBAA 50,95 % >> 39,3 %	132 470 €	59 264 €	73 206 €
Chargé de mission 1 ETP (charges incluses)	42 400 €	dont LTM 26,92 % >> 29,5 %	69 992 €	44 486 €	25 506 €
Stagiaire (6 mois)	3 600 €	dont GPA 14,51 % >> 19,3%	37 726 €	29 105 €	8 621 €
Charges administratives communes - Estimées à 20 % des charges du personnel chez SBAA	18 200 €	dont LAC 7,62 % >> 11,9 %	19 812 €	17 945 €	1 867 €
Plan d'action	159 000 €	Subventions régionales		117 500 €	
Dont investissement : outil numérique de notifications sur smartphone	100 000 €	Volet 1 : Ingénierie (80%, plafond de 70 000 €)		70 000 €	
Dont autres actions de fonctionnement	59 000 €	Volet 2 : Actions de fonctionnement (80%, plafond de 30 000 €)		20 000 €	
		Volet 3 : Projets d'investissement (50%, plafond de 200 000 €) - <i>Solution numérique estimée à 55 000 €</i>		27 500 €	
TOTAL DEPENSES	268 300 €	TOTAL RECETTES		268 300 €	

* Estimation du reliquat financier en décembre 2021 : un peu plus de 260 000 €



BRETAGNE
BAIE DE SAINT-BRIEUC
PAÏMPOL-LES CAPS

ANNEXE 3 : Plan d'action 2022

RÔLE DE LA DESTINATION :

COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE DES
ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

ORIENTER SUR SON TERRITOIRE
DES AIDES REGIONALES

FINANCER DES
OUTILS COMMUNS

DECLINER LOCALEMENT DES DISPOSITIFS
D'ACCOMPAGNEMENT REGIONAUX



Destination accessible à tous : tous les handicaps et toutes les bourses → en rendant l'offre plus lisible (outil numérique), en favorisant l'itinérance, en valorisant son patrimoine, etc.



Acteurs plus respectueux de l'environnement et engagés vers la transition écologique → en favorisant l'itinérance, en travaillant main dans la main avec les acteurs locaux.



Touristes accueillis comme des habitants et des **habitants touristes** chez eux, toute l'année → en mettant au point un outil numérique qui les rapproche, en valorisant l'univers de la St-Jacques, etc.



Destination audacieuse, **innovante**, différenciante → en proposant un accueil «phygital» et une découverte ludique de notre patrimoine.

PROMESSES

PLAN D'ACTION SYNTHÉTIQUE

Le plan d'action intègre une dimension de stratégie prospective qui sera mise en oeuvre au cours de l'année 2022

UNE DESTINATION ENGAGÉE

VERS UN ACCUEIL
"PHYGITAL" INNOVANT

Créer un outil numérique qui poussera l'offre touristique de manière personnalisée sur smartphone

VERS UNE DÉCOUVERTE
EXPIÉRIENTIELLE DE SON
UNIVERS MARITIME

Poursuivre les opérations "Espace Mer" et concevoir une stratégie ambitieuse de valorisation de notre identité nautique

VERS LA PRATIQUE DE
L'ITINÉRIANCE
DECARBONÉE

Produire des outils de valorisation (carte orientée itinérance) et accompagner les projets favorisant l'itinérance douce

VERS LA LUDIFICATION
DE SON PATRIMOINE
RURAL ET MARITIME

Déployer des moyens de découverte ludiques où le patrimoine peut être valorisé et travailler à la réalisation d'autres actions en faveur des cités patrimoniales

VERS LA VALORISATION
DE L'UNIVERS DE LA
COQUILLE ST-JACQUES

Formaliser un partenariat avec Cobrenord pour définir et exploiter un contenu lié à l'univers de la coquille Saint-Jacques

PLAN D'ACTION ET CALENDRIER SYNTHÉTIQUE 2022

Nature de l'action et objectifs attendus	Coût estimatif	Pilote(s)	Echéancier estimatif
<p>VERS UN ACCUEIL PHYGITAL INNOVANT</p> <p><i>Finalité : rendre l'offre lisible à tous et de manière personnalisée</i></p> <p><i>Objectif : rapprocher les habitants, les pros et touristes autour d'un outil numérique</i></p>	<p align="center">101 800 €</p>		
<p>ACTION 1 : créer un outil numérique qui poussera l'offre touristique de manière personnalisée sur smartphone</p> <p>Outil : solution numérique qui lance des notifications personnalisées, pour « prendre le visiteur par la main »</p> <p>Grandes étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition du positionnement engagé - Qualification de l'offre sur Tourinsoft - Création d'un outil numérique : AMO, définition des besoins, sélection du prestataire - Mise en place d'une stratégie de communication et de diffusion de l'outil numérique - Suivi de l'outil <p>Prospective : s'appuyer sur l'AMO pour comprendre les attentes sur la qualification de l'offre. Après la création de l'outil, réfléchir à une éventuelle orientation commune du déploiement de la GRC</p>	<p>Co-animation externe pour la déclinaison de l'engagement : 1 000 €</p> <p>Projet numérique : AMO cahier des charges : 20 000 €</p> <p>Maîtrise d'œuvre / création : 55 000 €</p> <p>Communication : 25 000 €</p> <p>TOTAL : 100 000 €</p> <p>Photothèque mutualisée : Licence Ajaris : 524 €</p> <p>Hébergement / stockage 43 Go : 276 €</p> <p>TOTAL : 800 €</p>	<p>Destination : - Suivi maîtrise d'œuvre : Anthony MESTAT</p> <p>- Suivi qualif offre : Anthony BERNARD</p> <p>Partenaires : - projet : directions des 6 OT, CAD, CRT</p> <p>- com : chargées de com des 6 OT</p> <p>AMO : Silaas</p>	<p>AMO : janv à mars 2022</p> <p>Marché public : avril à juin 2022</p> <p>Création de l'outil : sept 2022 à fév 2023</p> <p>Communication : déc 2022 à juil 2023</p>

<p>VERS UNE DÉCOUVERTE EXPÉRIENTIELLE DE SON UNIVERS MARITIME</p> <p><i>Finalité : pouvoir proposer une palette d'activités nautiques pour tous les profils et personnaliser les conseils</i></p> <p><i>Objectif : favoriser les liens entre les hébergeurs, les conseillers en séjour et les acteurs du nautisme</i></p>	<p>4 800 €</p>		
<p>ACTION 2 : Déployer des opérations "Espace Mer"</p> <p>Outil : annuaire de l'offre nautique qui servira de « matrice » de conseils</p> <p>Grandes étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour un annuaire qui recense toute l'offre nautique - Programmation des journées nautiques "Espace Mer" - Réunion des acteurs du nautisme, hébergeurs et offices de tourisme <p>Prospective : Réfléchir à la structuration de la filière nautique pour mieux en faire la promotion.</p>	<p>Activité nautique (20 pers.) : 700 € Déjeuner (20 pers.) : 600 € Conception annuaire : 500 € Impression annuaire 5 000 ex. : 1 500 € Location salle 2x/an : 1 500 € TOTAL : 4 800 €</p>	<p>Destination : - suivi annuaire : Anthony MESTAT - mise en place formation et réseau acteurs : Anthony BERNARD</p> <p>Partenaires : Nautisme en Bretagne, hébergeurs, chargées de com et relation pros des 6 OT, saisonniers OT</p>	<p>Annuaire : avril 2022</p> <p>Formation : fin juin 2022</p> <p>Temps d'échanges entre acteurs du nautisme, OT et hébergeurs : oct à déc 2022</p>

<p>VERS LA PRATIQUE DE L'ITINÉRANCE DÉCARBONÉE</p> <p><i>Finalité : encourager et permettre l'itinérance pédestre, à vélo et en transports en commun. Favoriser les flux entre l'armor et l'argoaat</i></p> <p><i>Objectif : promouvoir la randonnée itinérante dans les salons et à l'accueil. Soutenir financièrement les projets qui ciblent cette clientèle</i></p>	<p>10 500 €</p>		
<p>ACTION 3 : produire des outils de valorisation et accompagner les projets favorisant l'itinérance douce</p> <p>Outil : carte orientée itinérance</p> <p>Grandes étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la carte de destination : - Mise à jour du flyer PDF des hébergements et lieux de restauration qualifiés "engagé" à proximité du GR34 et de la Vélomaritime - Appel à des projets favorisant l'itinérance <p>Prospective : réfléchir sur le soutien ou le déploiement d'autres projets favorisant la mobilité alternative</p>	<p>Edition carte : 4 600 € Traduction carte : 500 € Impression carte : 5 400 € TOTAL : 10 500 €</p>	<p>Destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi carte : Anthony MESTAT - Conception AAP : Anthony BERNARD <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carte : chargées de com des 6 OT - AAP : responsables tourisme des 4 EPCI 	<p>Conception carte : janv à mars 2022</p> <p>AAP itinérance : avril à juin 2022</p>

<p>VERS UNE LUDIFICATION DE SON PATRIMOINE RURAL ET MARITIME</p> <p><i>Finalité : favoriser les flux entre l'armor et l'argoaat, encourager les visiteurs à rester plus longtemps sur place et sur les ailes de saison</i></p> <p><i>Objectif : améliorer le parcours client et tisser des liens entre les cités</i></p>	<p>25 964 €</p>		
<p>ACTION 4 : déployer et soutenir des moyens de découverte ludique partout où le patrimoine peut être valorisé, et approfondir la mise en réseau des cités labellisées</p> <p>Outil : livrets-jeux et jeux de piste</p> <p>Grandes étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier au déploiement des jeux de piste "Mystère Abgrall" - Production de livrets-jeux. - Établir un bilan du projet et définir un meilleur parcours client - Réfléchir à un outil/plateforme de valorisation de l'ensemble de l'offre ludique sur la destination <p>Prospective : réfléchir sur le soutien ou le déploiement d'autres projets valorisant les cités patrimoniales</p>	<p>Jeux de piste : Soutien financier 2 cités : 17 164 € Livrets-jeux pat. maritime : 6 000 € TOTAL : 23 164 €</p> <p>Prospective "Espace Patrimoine": Activité découverte d'un site : 700 € Si conception annuaire (édition + impression) : 2 100 € TOTAL : 2 800 €</p>	<p>Destination : - mise en réseau des cités : Anthony MESTAT - suivi et conception jeux :</p> <p>Anthony BERNARD</p> <p>Partenaires : CRT, réseau "Patrimoines de Bretagne", chargées de com des 6 OT</p>	<p>Conception jeux : fév à avril 2022</p> <p>Réflexion "Espace Pat" : juin à oct 2022</p>

<p>VERS LA VALORISATION DE L'UNIVERS DE LA COQUILLE SAINT-JACQUES</p> <p><i>Finalité : inciter à consommer un produit local de qualité et emblématique du territoire. Donner des clés de compréhension sur ses enjeux environnementaux et économiques</i></p> <p><i>Objectif : valoriser toute la chaîne des métiers qui tourne autour de la coquille St-Jacques et transmettre des recettes accessibles à tous</i></p>	<p>15 800 €</p>		
<p>ACTION 5 : formaliser un partenariat avec Cobrenord pour définir et exploiter un contenu lié à l'univers de la coquille St-Jacques</p> <p>Outil : vidéos et brochures Cobrenord</p> <p>Grandes étapes : s'appuyer sur les éléments du plan de communication de Cobrenord pour promouvoir l'univers de la coquille Saint-Jacques et le territoire sur les sites web et réseaux sociaux des OT.</p> <p>Prospective : réfléchir à l'émergence d'une offre expérientielle autour de la gastronomie. Porter à connaissance les initiatives portées par les partenaires.</p>	<p>Participation 3 agents sur 2 manifestations :</p> <p>Frais de transports : 3 000 € Frais de bouche : 200 € Frais d'hébergement : 600 € Contribution CCI 22 : 2 000 € TOTAL : 5 800 €</p> <p>Soutien financier Cobrenord : 10 000 €</p>	<p>Destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivi événements : Anthony MESTAT - offre gastronomique : Anthony BERNARD <p>Partenaires : Cobrenord, chargées de com des 6 OT</p>	<p>Prépa participation aux événements : janv à mars 2022</p> <p>Formalisation partenariat avec Cobrenord : avril à juin 2022</p>
<p>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES PLAN D'ACTION 2022</p>	<p>158 864 €</p>		

CALENDRIER SCHÉMATIQUE

2022

